

Budget ^{de} fonctionnement 2024



Table des matières

3

À propos du budget 2024

5

Un budget de fonctionnement, c'est quoi?

6

Revenus municipaux

7

Hydro-Magog

8

Composition des revenus municipaux

9

Charges municipales par objet

10

Répartition des charges municipales par fonction

12

Taux de taxes

13

Tarification des services

14

Taxation d'une maison moyenne

15

Analyse de la taxe foncière par service municipal rendu

16

Analyse de la dette

17

Faits saillants

18

Réalisations marquantes en 2023

20

Priorités 2024

À propos du budget 2024

Ce document présente les orientations budgétaires de la Ville de Magog pour l'année 2024. Vous constaterez de quelles façons nous prévoyons utiliser nos différents revenus pour offrir à la population des services municipaux de qualité.

Le contexte inflationniste a évidemment des impacts sur le coût de nos opérations et donc, sur l'enveloppe budgétaire dont nous avons besoin. Nous ne perdons toutefois pas de vue que l'inflation a aussi un impact dans le quotidien de la population.

Malgré ce contexte économique plus difficile, la Ville de Magog a tout de même une bonne situation financière. Différents éléments favorables nous aident à limiter la hausse de taxes pour les citoyens.

Pour la première fois depuis les dernières années, aucun excédent budgétaire non affecté n'a été utilisé pour financer le budget. Les taux d'intérêt sont profitables pour nos placements et contribuent à financer le budget de fonctionnement et à créer des revenus additionnels.

Une autre bonne nouvelle est que l'engouement envers Magog continue à se faire sentir. En 2023, les droits de mutation étaient toujours au rendez-vous, ce qui nous a permis d'augmenter les prévisions budgétaires de 300 000 \$. En 2024, nous profitons de 93,6 M\$ de nouvelles valeurs grâce à de récents projets de construction.



M^{me} Nathalie Pelletier
Mairesse



M. Samuel Côté
Président de la
Commission des finances

Le nouveau pacte fiscal 2024-2028, entre le Gouvernement et les municipalités, contribue positivement à notre budget de fonctionnement. La Ville de Magog recevra 1 450 000 \$ de la part du gouvernement du Québec, ce qui représente 1 M\$ de plus qu'en 2023. Cette contribution financière additionnelle nous assure une marge de manœuvre supplémentaire pour faire face à l'inflation.

Taxation 2024

L'augmentation du taux de taxes sera de 4,4 % en 2024. Ce qui représente une hausse de 98 \$ pour l'année pour une résidence d'une valeur moyenne de 316 800 \$. À ce pourcentage s'ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles (214 \$), au réseau municipal d'aqueduc (210 \$) et d'égout (295 \$) ou à la vidange des fosses septiques (143 \$).

Cette augmentation est comparable à la tendance du marché économique actuel. Malheureusement, nous ne sommes pas épargnés par la hausse des tarifs dans tous les secteurs d'activités. Ce taux de taxes nous assurera de pouvoir offrir la même qualité de services sans retarder la cadence des investissements requis pour que nos infrastructures demeurent dans un bon état.

Lorsque nous élaborons notre budget, le défi est toujours de trouver le juste équilibre entre la capacité de payer des contribuables et les sommes dont nous avons besoin pour maintenir notre offre de services, assurer un entretien continu de nos actifs et ainsi éviter que les générations futures aient d'importants rattrapages à faire.

Nous vous assurons que nous avons réfléchi notre budget 2024 en demeurant réalistes quant aux projets que nous souhaitons accomplir. Le taux de taxes nous permet d'aller chercher uniquement ce dont nous avons besoin pour maintenir les services essentiels à la population, assurer un entretien responsable de nos infrastructures et prendre soin de notre environnement.

Contexte lié à l'élaboration du budget 2024

Favorable

- 1 M\$ additionnel du nouveau pacte fiscal (de 450 000 \$ en 2023 à 1 450 000 \$ en 2024).
- Droits de mutation dépassent les prévisions en 2023.
- Projets de construction ajoutent 93,6 M\$ de nouvelles valeurs. L'estimé des valeurs taxées est de 5 069 218 100 \$ en 2024.
- Taux d'intérêt font profiter les placements de la Ville.
- Aucun excédent budgétaire non affecté n'a été utilisé pour financer le budget.
- Efforts des directions pour élaborer les budgets d'opération avec une hausse maximale de 3 %.

Défavorable

- Contexte inflationniste.
- Grands projets en cours ont un impact sur la dette à long terme, bien que celle-ci demeure sous les seuils établis de notre Politique de gestion de la dette.
- Hausse des coûts de certains contrats avec des fournisseurs (asphalte, achats d'équipements, assurances pour les biens, etc.).

Un budget de fonctionnement, c'est quoi?

Le budget de fonctionnement précise de quelle façon la Ville utilise ses revenus pour financer les services municipaux.

Voici quelques exemples de ce que nous retrouvons dans un budget municipal :

- Activités récréatives et culturelles;
- Bibliothèque;
- Collecte des matières résiduelles;
- Déneigement;
- Entretien des biens municipaux (parcs, routes, bâtiments, etc.);
- Incendie;
- Police;
- Masse salariale;
- Et plus encore!

Quelle est la différence entre un budget de fonctionnement et un programme triennal d'immobilisations (PTI)?

Budget

- Les fonds prévus dans le budget de fonctionnement permettent d'offrir les différents services municipaux.

PTI

- Les investissements prévus au PTI permettent à la Ville de faire des travaux d'investissement et de maintien importants.
- Ces investissements sont planifiés sur un horizon de trois ans et sont utilisés sur plusieurs années.

En comparaison avec votre budget familial

- Un budget se compare aux sommes allouées aux dépenses courantes (épicerie, électricité, taxes, Internet, etc.).
- Un PTI se compare aux grands projets pour lesquels nous devons économiser ou emprunter (hypothèque, agrandissement de la maison, travaux de rénovation, etc.).

Revenus municipaux

Le budget de la Ville de Magog est principalement constitué :

- Des revenus municipaux (taxes, tarification de certains services, subventions, etc.);
- D'une partie des revenus générés par Hydro-Magog.

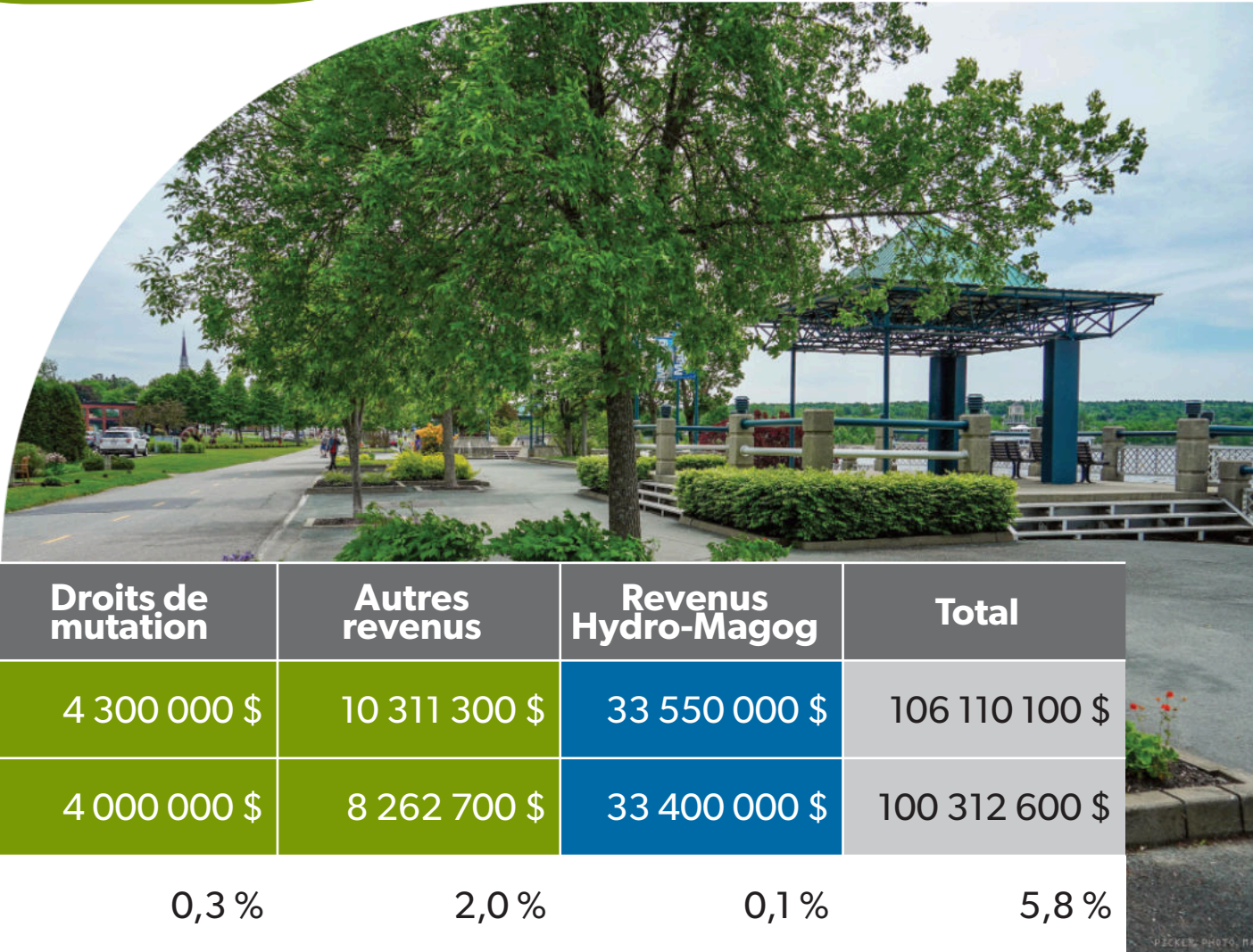
Le tableau ci-contre indique le total des revenus estimés pour l'année 2024 et donc, le budget de fonctionnement dont bénéficie la Ville pour offrir les différents services municipaux. La variation avec l'année 2023 est indiquée à titre comparatif.

	Taxes et tarification	Droits de mutation	Autres revenus	Revenus Hydro-Magog	Total
2024	57 948 800 \$	4 300 000 \$	10 311 300 \$	33 550 000 \$	106 110 100 \$
2023	54 649 900 \$	4 000 000 \$	8 262 700 \$	33 400 000 \$	100 312 600 \$
Écart sur le budget total	3,4 %	0,3 %	2,0 %	0,1 %	5,8 %

Pour l'année 2024, le budget de fonctionnement totalise **106,1 M\$**.

Les revenus estimés de la Ville de Magog sont de **72,6 M\$**.

Les revenus estimés d'Hydro-Magog sont de **33,5 M\$**.



Hydro-Magog

Hydro-Magog étant une entité commerciale, ses revenus, ses dépenses et ses affectations sont budgétés séparément du budget de la Ville de Magog.

Ses bénéfices sont utilisés pour financer le budget de la Ville de Magog et des investissements en immobilisations.

	Budget 2024	Budget 2023	Écart
Revenus (vente d'électricité, frais de branchement, intérêts, etc.)	33 550 000 \$	33 400 000 \$	150 000 \$
Dépenses (achat d'électricité à Hydro-Québec, masse salariale, maintien du réseau, équipements, etc.)	27 097 600 \$	26 670 800 \$	426 800 \$
Affectations (réserve pour immobilisations, assurances, remboursement au fonds de roulement, etc.)	2 952 400 \$	3 229 200 \$	(276 800) \$
Bénéfices utilisés pour financer le budget de la Ville de Magog	3 500 000 \$	3 500 000 \$	- \$

Utilisation des bénéfices budgétés d'Hydro-Magog

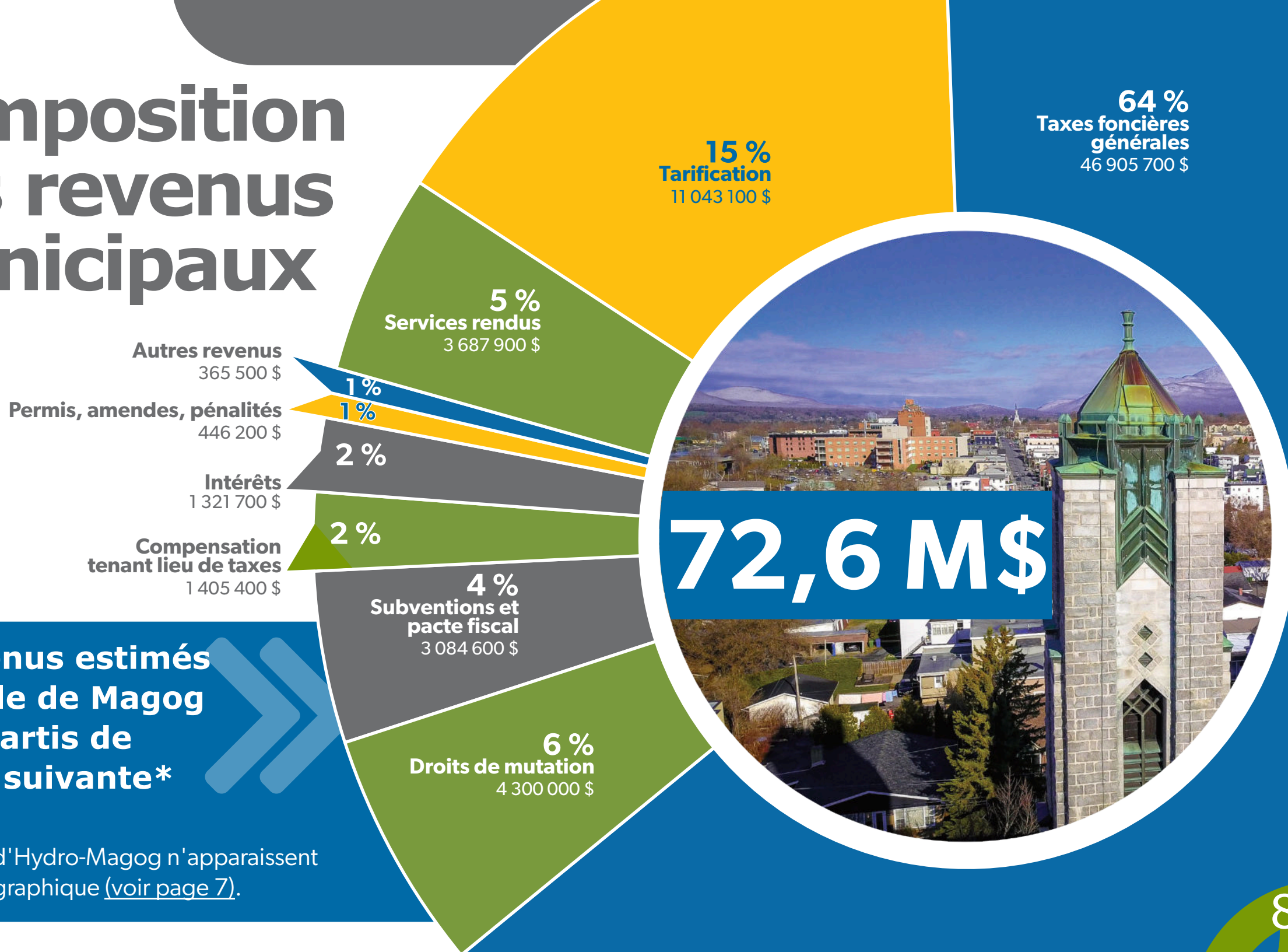
3 500 000 \$ provenant des bénéfices d'Hydro-Magog sont utilisés comme revenus pour financer le budget de la Ville de Magog.

2 571 100 \$ provenant du poste « affectations » d'Hydro-Magog sont utilisés pour financer des investissements en immobilisations d'Hydro-Magog et de la Ville de Magog.

6 071 100 \$: bénéfices totaux d'Hydro-Magog budgétés pour l'année 2024.



Composition des revenus municipaux



Les revenus estimés de la Ville de Magog sont répartis de la façon suivante*

*Les revenus d'Hydro-Magog n'apparaissent pas dans ce graphique ([voir page 7](#)).

Charges municipales par objet

En 2024, les dépenses estimées de la Ville de Magog sont de 76,1 M\$.
Celles d'Hydro-Magog sont évaluées à 30 M\$.

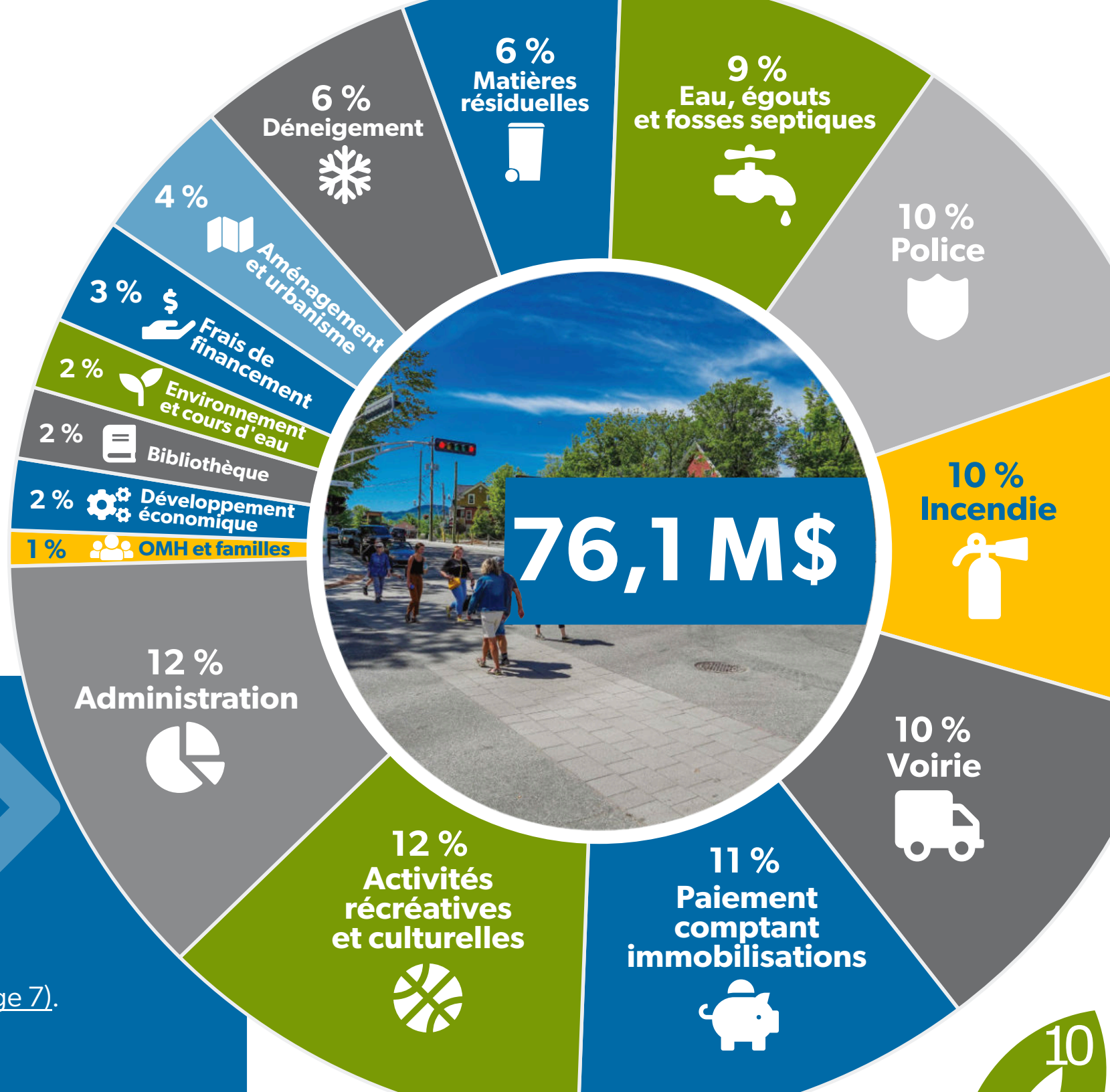
À noter qu'Hydro-Magog est une entité commerciale. Ses dépenses sont entièrement financées par les revenus qu'elle génère.

	Ville 2024	Hydro-Magog 2024	Total 2024	Total 2023	Écart sur le budget total
Masse salariale	31 547 000 \$	2 284 900 \$	33 831 900 \$	32 061 800 \$	1,7 %
Biens et services (ex. : pièces et accessoires, contrats, services professionnels, etc.)	23 221 500 \$	24 645 900 \$	47 867 400 \$	45 407 600 \$	2,5 %
Contribution à des organismes	10 266 300 \$	150 000 \$	10 416 300 \$	9 802 600 \$	0,6 %
Paiement comptant d'immobilisations, remboursement de la dette et du fonds de roulement	7 913 800 \$	2 910 900 \$	10 824 700 \$	11 151 700 \$	-0,3 %
Frais de financement	2 874 300 \$	4 300 \$	2 878 600 \$	2 410 600 \$	0,5 %
Sous-total	75 822 900 \$	29 996 000 \$	105 818 900 \$	100 834 300 \$	5,0 %
Excédents accumulés	237 200 \$	54 000 \$	291 200 \$	(521 700) \$	0,8 %
	76 060 100 \$	30 050 000 \$	106 110 100 \$	100 312 600 \$	5,8 %

Répartition des charges municipales par fonction

Les dépenses estimées de la Ville de Magog sont réparties de la façon suivante*

*Les dépenses d'Hydro-Magog n'apparaissent pas dans le graphique ([voir page 7](#)).



Aménagement et urbanisme

Budget concernant l'aménagement du territoire, les règlements d'urbanisme, l'obtention de permis (construction, piscine, rénovation, etc.).

Frais de financement

Intérêts et autres frais sur la dette à long terme.

Environnement et cours d'eau

Dépenses liées à l'entretien des cours d'eau et à la protection de l'environnement.

Bibliothèque

Offre de services et d'activités à la bibliothèque, entretien du bâtiment, achat de livres, etc.

Développement économique

Aide financière aux entreprises, attraction des entreprises et subvention à Magog Technopole.

OMH et familles

Contributions de la Ville à l'Office municipal d'habitation et à la mise en place de services qui soutiennent la communauté tels que les actions prévues dans la Politique familles et aînés et la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog.

Administration

Ensemble des sommes affectées au budget de fonctionnement du conseil municipal de même qu'aux services administratifs de la Ville (direction générale, greffe et affaires juridiques, ressources humaines, trésorerie et finances, communications, technologies et services aux citoyens).

Activités récréatives et culturelles

Sentier glacé, aréna, plages, parcs et terrains sportifs, pistes cyclables, soutien aux organismes reconnus, activités culturelles, etc.

Déneigement

Frais d'opération et d'équipements utilisés par l'équipe de la Ville pour le déneigement en milieu urbain et frais liés aux contrats avec les fournisseurs responsables du déneigement à l'extérieur du périmètre urbain.

Matières résiduelles

Frais liés, notamment, à la collecte des matières résiduelles (compost, recyclage et déchets), à l'enfouissement des déchets solides et à l'écocentre.

Eau, égouts et fosses septiques

Traitement de l'eau potable, traitement des eaux usées, entretien des réseaux de distribution et des stations de pompage et vidanges de fosses septiques.

Police

Frais liés à la quote-part de la Ville de Magog pour les services offerts par la Régie de police de Memphrémagog sur le territoire.

Incendie

Partie du budget réservée à la sécurité incendie (interventions lors des appels, recherche des causes et des circonstances lors d'un incendie, premiers répondants, activités de prévention, formations et maintien des compétences, etc.).

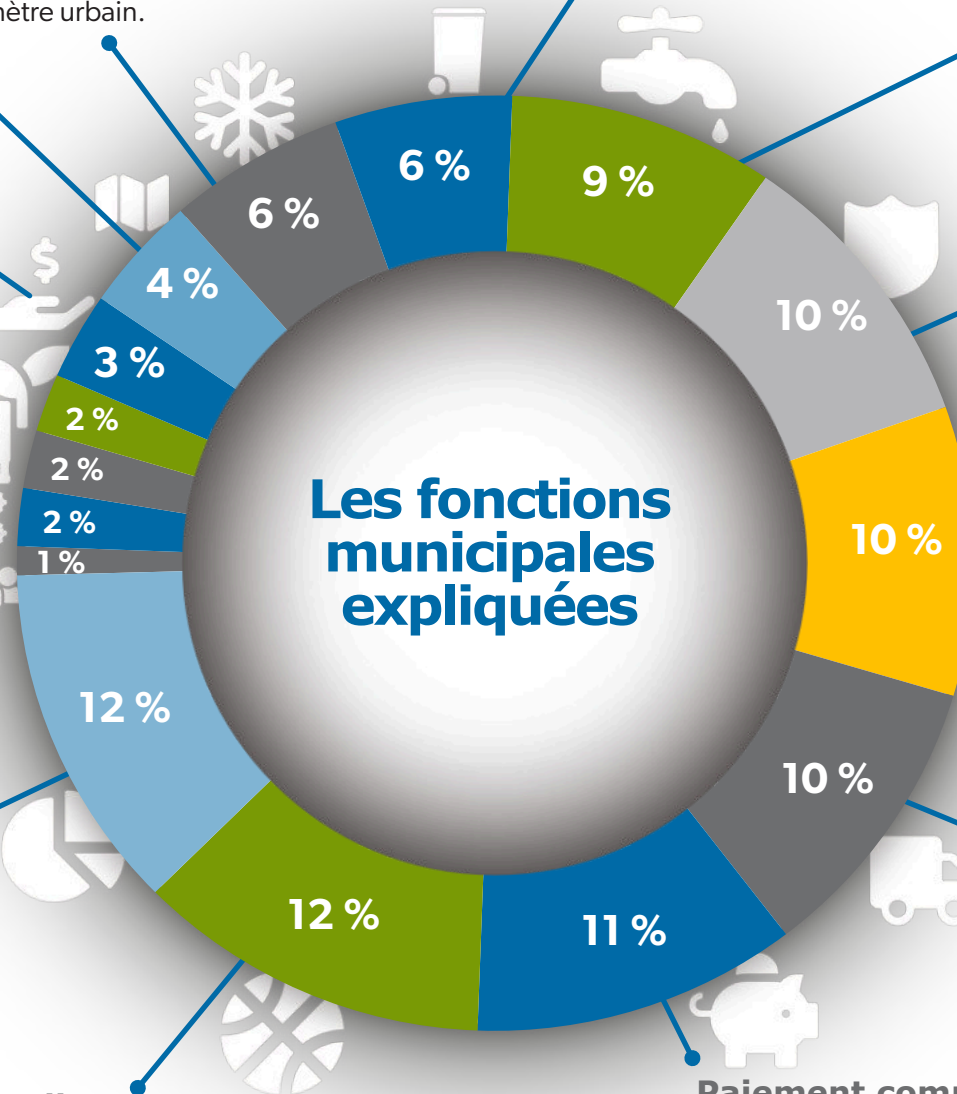
Voirie

Entretien et amélioration du réseau routier (ex. : travaux de pavage, colmatage des nids-de-poule, nettoyage des rues, dégagement des fossés, marquage et signalisation, etc.).

Paiement comptant des immobilisations

Remboursement du capital de la dette, du fonds de roulement et coût de la franchise d'assurances.

Les fonctions municipales expliquées



Taux de taxes

(en \$ / 100 \$ d'évaluation)

Les taux de taxes sont déterminés en tenant compte des revenus nécessaires pour offrir les services municipaux. Ils sont appliqués sur chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

Taux requis pour que la Ville puisse offrir ses différents services selon le budget municipal déterminé pour l'année en cours.

Un taux additionnel de 0,119 \$/tranche de 100 \$ est appliqué pour le remboursement de la dette à long terme.

Ce tableau indique les taux de taxes applicables à chacune des catégories d'immeubles sur le territoire.

Catégorie d'immeubles	Activités municipales	Crédit Hydro-Magog	Service de la dette	Taux 2024 combinés
Immeubles résidentiels de 5 logements et moins	0,680	0,069	0,119	0,730
Immeubles résidentiels de 6 logements et plus	0,702	0,069	0,119	0,752
Immeubles non résidentiels	2,174	0,069	0,119	2,224
Immeubles industriels	2,826	0,069	0,119	2,876
Terrains vagues desservis	1,287	0,069	0,119	1,337
Immeubles agricoles et forestiers	0,649	0,069	0,119	0,699

La Ville de Magog applique un CRÉDIT de 0,069 \$/tranche de 100 \$. Ce crédit provient des surplus générés par Hydro-Magog.

Tarification des services

Certains services sont tarifés, car ils ne profitent pas à l'ensemble des citoyens (eau potable, eaux usées, collecte des déchets et vidange des fosses septiques).

La facturation est établie selon le principe de l'utilisateur-payeur et est intégrée au compte de taxes.

Par exemple, un citoyen qui habite à l'extérieur du périmètre urbain et qui n'est pas desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux ne sera pas facturé pour ces services. Il aura plutôt des frais liés à la vidange de sa fosse septique.

En 2024, il y a une hausse des tarifs de **33 \$** pour les secteurs desservis par les services municipaux et de **25 \$** pour les secteurs non desservis.

Le tableau ci-dessous illustre la tarification des services selon les différents utilisateurs.

	 Desservi (avec aqueduc et égout)		 Non desservi (sans aqueduc et égout)	
	2023	2024	2023	2024
Eau potable	199 \$	210 \$		
Égouts et traitement des eaux usées	273 \$	*295 \$		
Collecte / disposition des matières résiduelles et récupérables	214 \$	214 \$	214 \$	214 \$
Vidange des fosses septiques			118 \$	143 \$
Total	686 \$	719 \$	332 \$	357 \$
↑ Augmentation		+33 \$		+25 \$
* La hausse des tarifs d'égout est principalement due aux travaux de détournement des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine d'épuration de Magog, incluant la mise à niveau et l'augmentation de capacité de l'usine de traitement des eaux usées située sur la rue de Hatley.				

Taxation d'une maison moyenne

Voici de quelle façon est appliquée la taxation pour une résidence d'une valeur de 316 800 \$ (selon le rôle d'évaluation 2022-2023-2024).

Desservi et non desservi

2023

2024

Valeur moyenne d'une propriété

316 800 \$

316 800 \$

Taux de la taxe foncière par 100 \$ d'évaluation

0,699 \$

0,730 \$

Taxes foncières

2 214 \$

2 312 \$

Augmentation de taxe en \$

↑ 98 \$

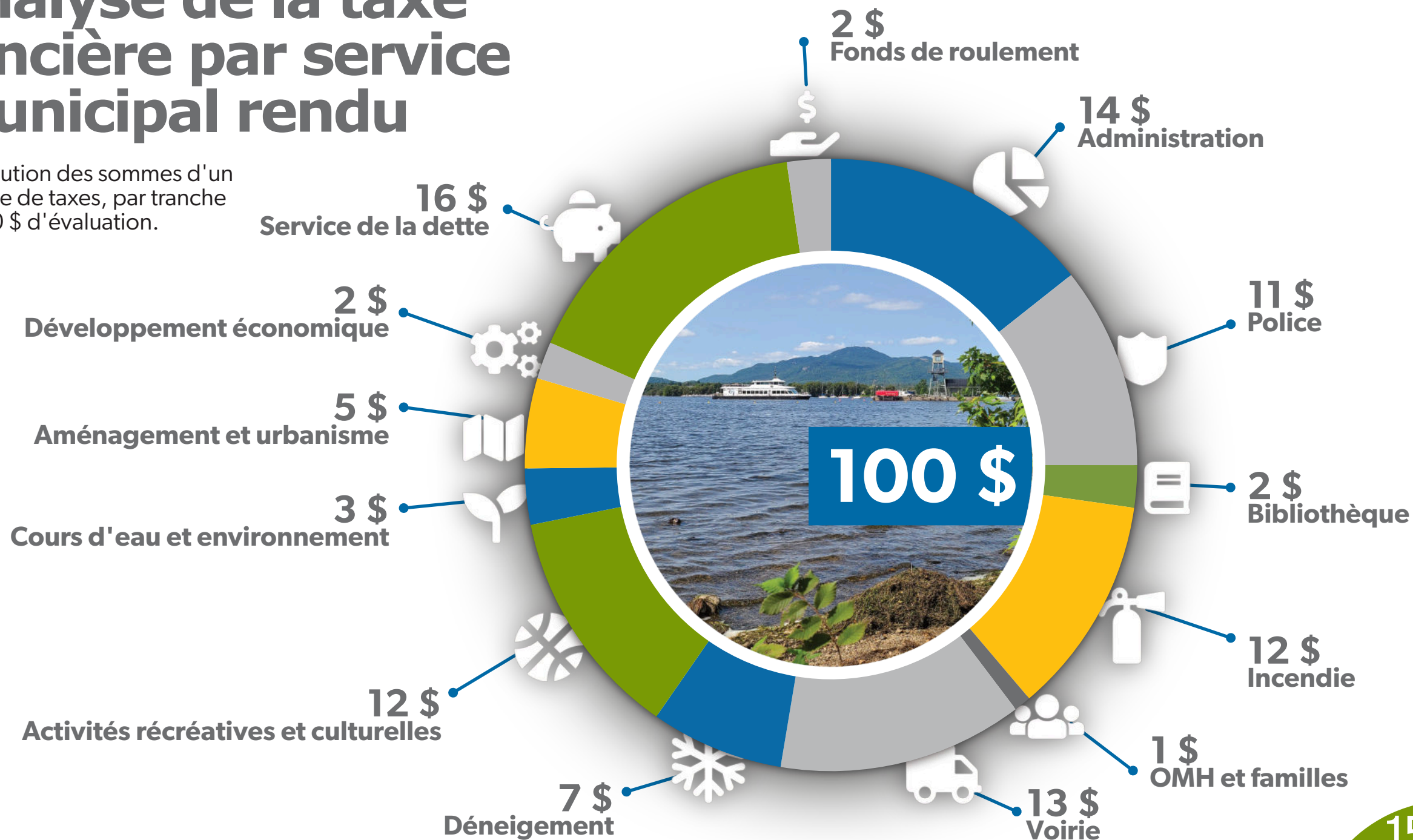
Augmentation du taux de taxes

↑ 4,4 %
+ services tarifés
(voir page 13)

L'augmentation du taux de taxes sera de 4,4 % en 2024. Ce qui représente une hausse de 98 \$ pour l'année pour une résidence d'une valeur moyenne de 316 800 \$. À ce pourcentage s'ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles, au réseau municipal d'aqueduc et d'égout ou à la vidange des fosses septiques ([voir page 13](#)).

Analyse de la taxe foncière par service municipal rendu

Distribution des sommes d'un compte de taxes, par tranche de 100 \$ d'évaluation.



Analyse de la dette

La dette et son taux de taxation demeurent sous contrôle. Ils respectent en tout temps l'engagement qu'a pris la Ville de Magog lorsqu'elle a adopté sa Politique de gestion de la dette.

Les chiffres indiqués dans le tableau démontrent l'évolution de la dette depuis 2022. Quoique légèrement à la hausse, les chiffres demeurent toujours sous les seuils établis.

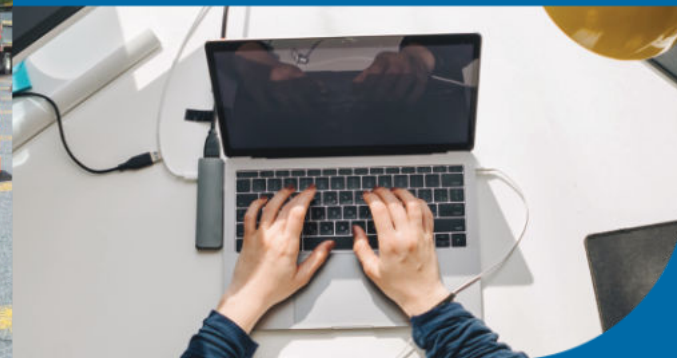


Dette	2022	2023	2024	2025	2026	Politique de gestion de la dette (Magog)	Classe population	 Région adm.	 Province Québec
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée	1,53	1,51	1,62	1,72	1,79	2,15	2,08	1,73	2,16
Dette à long terme sur les actifs	27 %	26 %	27 %	30 %	32 %	33 %	30,74 %	26,54 %	33,96 %
Service de la dette sur le budget de fonctionnement	6 %	6 %	6 %	6 %	7 %	15 %			
Endettement total net à long terme sur le budget total	81 %	75 %	80 %	84 %	87 %	110 %	Max. entre 100 % et 125 %		
Taux de taxe relatif à la dette	0,112	0,118	0,119	0,131	0,138	Données tirées du Profil financier 2022			

Faits saillants

Principales variations entre les dépenses de fonctionnement 2023 et 2024

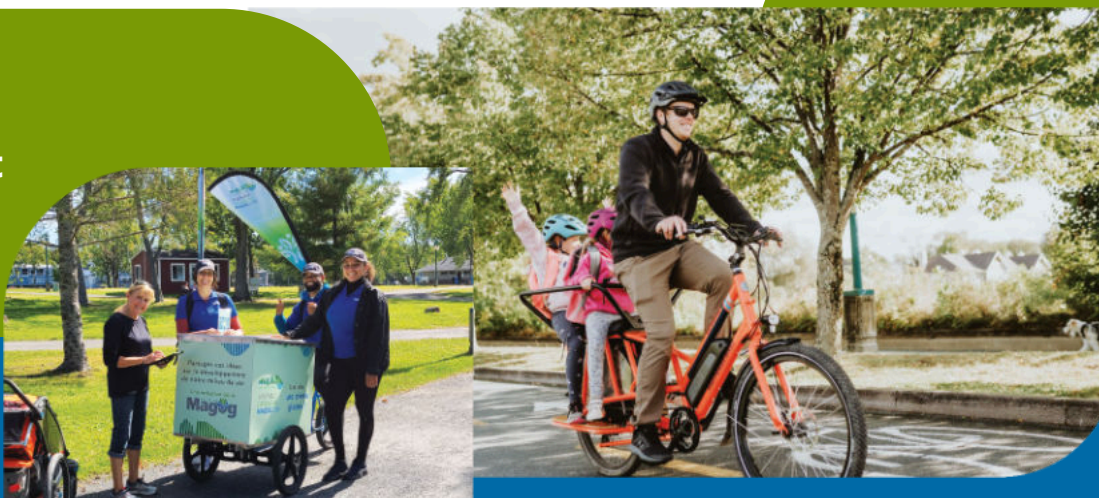
- Augmentation de 364 % de la quote-part de la Ville de Magog à la MRC de Memphrémagog pour répondre à nos obligations d'offrir un service de transport collectif et adapté sur le territoire (de 95 600 \$ en 2023 à 444 100 \$ en 2024).
- Hausse des tarifs d'égout de 22 \$ pour les citoyens desservis par le service de traitement des eaux usées. Cette dernière est principalement due aux travaux de détournement des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine d'épuration de Magog, incluant la mise à niveau et l'augmentation de capacité de l'usine de traitement des eaux usées située sur la rue de Hatley.
- Enveloppe budgétaire additionnelle de 530 000 \$ pour les travaux d'asphaltage (enveloppe totale de 1 200 000 \$).
- Ajout de 100 000 \$ au fonds consacré à l'entretien des cours d'eau (enveloppe totale de 300 000 \$).
- Acquisition d'un système de sécurité par intelligence artificielle pour nous prémunir contre les cyberattaques (75 000 \$).



Réalisations marquantes en 2023

Les équipes de la Ville de Magog n'ont pas chômé dans la dernière année!

Voici un aperçu des réalisations qui ont été financées par le budget de fonctionnement en 2023.



Planification et développement du territoire

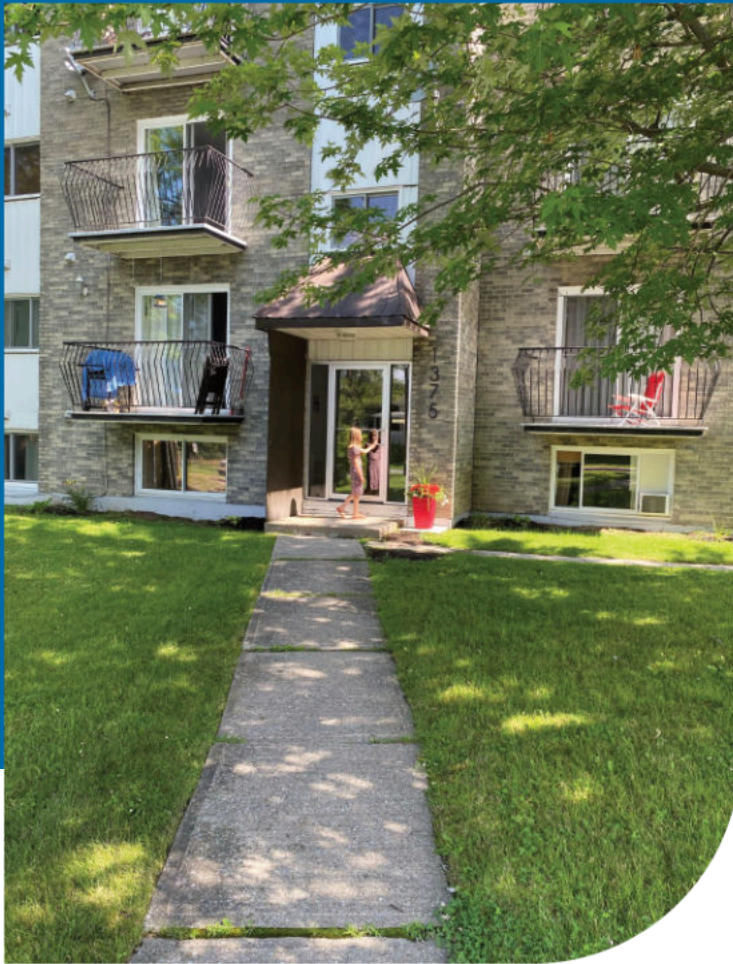
- Élaboration du nouveau plan d'urbanisme.
- 1 événement portes ouvertes, 1 sondage, 2 ateliers de travail.
- L'exercice de révision du plan d'urbanisme prendra fin en 2024.

Transport actif

- Dépôt et mise en œuvre du Plan directeur de transport actif.
- Amélioration de la voie réservée aux cyclistes sur le chemin Southière.

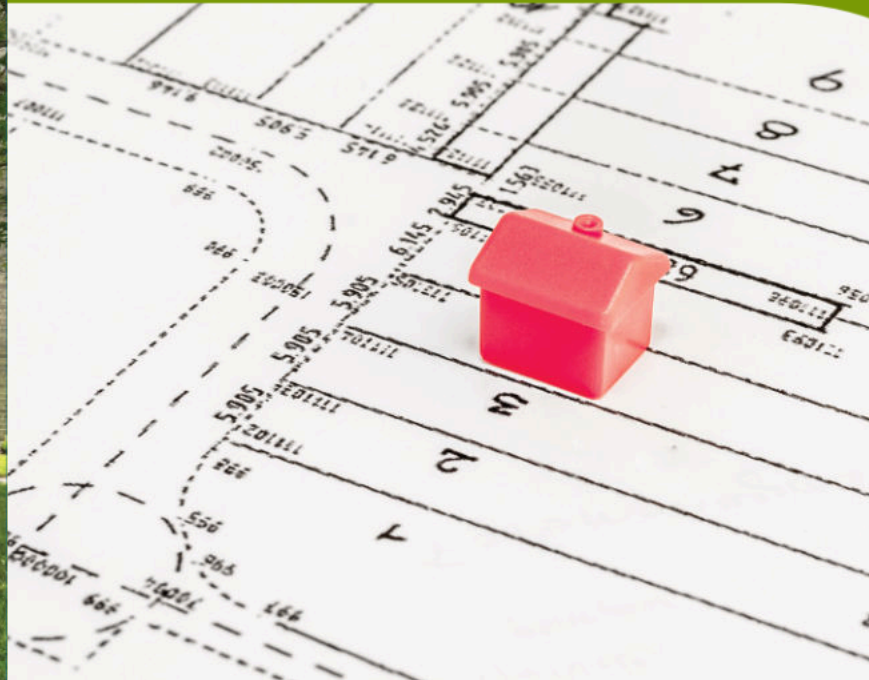
Environnement

- Réalisation d'un plan de protection de la prise d'eau potable du lac Memphrémagog.
- Adoption d'une stratégie de gestion des milieux naturels et de son plan d'action.
- Élaboration d'une Politique de l'arbre. (adoption prévue en 2024)
- Travaux d'amélioration au site de dépôt à neige.



Accès au logement

- › Adoption d'une Politique d'habitation et de différents règlements pour améliorer l'offre en logements abordables, sociaux ou familiaux.



Permis et inspection

- › Optimisation des processus d'émission et d'inspection de permis pour réduire les délais.



Réseau routier

- › Resurfacement de plusieurs tronçons de rues pour améliorer le réseau routier (rues Sherbrooke, du Ruisseau-Rouge, Laurendeau, chemin Benoît, et plus encore!).

Priorités 2024

Plusieurs projets prioritaires seront amorcés en 2024 pour améliorer notre milieu de vie et les services offerts aux citoyens.



Communications

- Refonte du site Internet de la Ville de Magog ► **Améliorer l'accès à l'information.**

Environnement

- Réalisation d'actions découlant de la Politique de l'arbre ► **Protéger, améliorer et valoriser le verdissement du territoire.**

Infrastructures municipales

- Investigations sur le réseau sanitaire pour le secteur Lestage ► **Identifier ce qui cause des refoulements dans certaines résidences lors d'intempéries importantes.**
- Achat de divers équipements de signalisation : radars pédagogiques, panneaux DEL.

Planification et développement du territoire

- Élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le quartier des Tisserands ► **Encadrer le développement de ce secteur qui a occupé une place importante dans l'histoire industrielle de Magog.**
- Mise en place d'un règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments sur le territoire.
- Implantation d'un sondage de satisfaction auprès des demandeurs de permis.
- Élaboration d'un sondage et mise en place des mesures d'amélioration du service à la clientèle.

Sécurité incendie

- Mise en place du Programme de numérotation des immeubles dans certains secteurs en milieu rural
► **Optimiser le temps de réponse lors de situation d'urgence à l'extérieur du périmètre urbain.**

Hydro-Magog

- Élaboration d'un plan de mesures d'urgence et d'un plan particulier d'intervention aux barrages Grande Dame et Memphrémagog ► **Assurer la sécurité des citoyens si l'intégrité physique d'un barrage était menacée.**



📷 Bruno Paradis

Investissements prévus au programme triennal d'investissement 2024-2025-2026

En plus des projets prévus au budget de fonctionnement, la Ville de Magog prévoit des investissements qui seront financés par le programme triennal d'investissements 2024-2025-2026.

Ce dernier a été adopté le 16 octobre 2023.

Il est possible de le consulter au  ville.magog.qc.ca/pti

